Appel à projet, Appel à spectacle

Festival Tentinabul' : Le rendez-vous de l'imaginaire

9ème édition, du 30 mai au 30 juin 2024, au Rimlishof, à Buhl (68)

C'est quoi Tentinabul' ?

- C'est un festival jeune public, pour **un public cible de 3 à 11 ans**
- des représentations scolaires : écoles maternelles et élémentaires
- des représentations tout public les mercredis après-midi…

candidature avant le 15/11/23

site internet: www.tentinabul.fr

Quelles sont les particularités de Tentinabul' ?

- des petites jauges : 60 enfants maximum par spectacle
- un espace naturel de moyenne montagne
- des spectacles en lien avec l'imaginaire
- **un avant ou un après spectacle, en extérieur**, pour créer du lien avec le site et proposer un temps complémentaire en relation avec le spectacle.
- 2 séances par jour à 10h00 et 13h15
- 2 propositions de spectacles par jour
- 4 semaines de festival et en moyenne 4000 entrées par édition

A quoi doit répondre ma proposition ?

- **La proposition doit allier une itinérance dans le milieu naturel (pré, forêt) à un spectacle**. Cela peut prendre plusieurs formes, il n'y a rien d'imposé… A titre d'exemple (expériences des précédentes éditions):

-balade contée

-balade animée

-balade musicale suivie d'un spectacle

-chasse au trésor suivie d'un spectacle (l'île au trésor)

-spectacle suivi d'un atelier chant polyphonique

-spectacle suivi d'un atelier instruments du monde

-spectacle suivi d'un atelier d'équilibre sur bambous

-spectacle suivi d'une balade dansée et chantée

- La durée de « prise en charge » du groupe doit être de 1h30 à 1h45. La base étant souvent 45 mn de spectacle et 45 mn d'itinérance animée, mais c'est à chacun de moduler.

- La proposition peut être une création complète pour Tentinabul, ou la reprise d'un spectacle existant allié à un atelier et/ou une itinérance animée, **pour un public de 3 à 11 ans**

Qui peut participer à Tentinabul' ?

Tous les professionnels du spectacle, quelque soit leur discipline

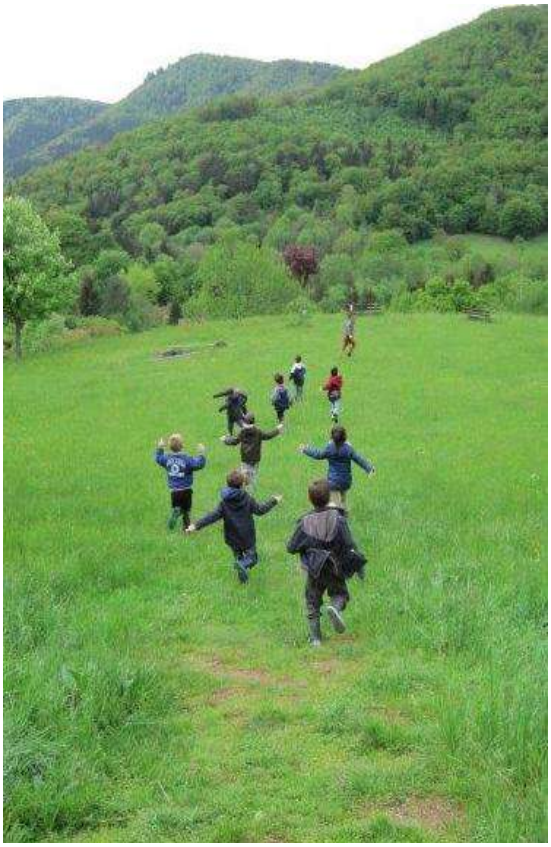

Quelles sont les conditions financières

-Le principe est simple et draconien… : le coût artistique doit être couvert par la billetterie.

-Afin de rentabiliser la participation, nous programmons chaque spectacle pendant **minimum une semaine (potentiel de 10 séances**, selon les réservations…et généralement c'est complet !)

-Nous nous engageons au départ pour un minimum de 5 séances (le nombre de séances au final reste dépendant des réservations. Les compagnies qui sont venues les éditions précédentes ont eu entre 7 et 12 séances)

-Nous proposons de partir sur la base :

-spectacle avec 1 artiste : 225 € TTC par séance

-spectacle avec 2 artistes : 350 € TTC par séance

-les repas, les frais d'hébergements et les frais de déplacements sont couverts, en sus, par le festival.

-nous espérons toujours trouver des moyens pour pouvoir augmenter notre capacité de financement des spectacles… mais cela reste pour le moment sans résultats !

-Si de votre côté vous avez des pistes pour compléter la prise en charge de votre spectacle dans le cadre de notre manifestation, n'hésitez pas à nous en parler…

Quels sont les avantages de Tentinabul' ?

-c'est l'occasion de créer de nouvelle formes et de les jouer dans la foulée de manière intensive.

-de se mettre dans une dynamique de jeu pendant une semaine

-travailler et faire évoluer un spectacle ou une création

-de se faire connaitre (ou améliorer sa visibilité) auprès des écoles du Haut-Rhin

-de se poser pendant une semaine, au vert, dans le très joli cadre du Rimlishof (les représentations sont terminées à 15h00, ce qui laisse du temps…)

Il sont passés par là… ils pourraient vous en parler !

Cie Eureka
Laurent Levy

Les contes de Nana
Audrey Gentner, Hubert kieffer

Chyc Polhit
Conteur

La Cie Juste – Bien Placée
Fiona Chaudon, Priscilla Jean-Baptiste

Cie la tête à l'envers
Christine Pierre, Anatole Zembok

Le professeur Allumettes
JM Solaz

Cie Bas les Pat'hibulaire
Justine et Jean

Le comptoir des 100 grillons
Stéphane Herrada

Innocent Yapi
Conteur

Cie des papillons bleus
Florine et Raphaël

Cie Cantaro
Adrien Plessis

Cie Les Sapristelles
Hubert Martin, Nicolas Cadiou

Edwige Guerrier
Marionnettiste

Cie Papier Plume
Toinette et Grégoire

La Cie Juste – Bien Placée
Priscilla Jean-Baptiste, Cyrille Franconnet

Contesse Luciole
& l'en vert du décor
Pauline Mazet
Carole Behr-Kohser

Cie des coquelicots sous la poussière
Coline Schwartz et Julie Hangoue

Cie Bati-Son
Lucile Kopff et Johann Edelmann

Cie Car à Pattes
Titi Mendès

Festival Tentinabul' 2024

dossier de candidature

A renvoyer ***avant le 15/11/23***

Par mail : info@tentinabul.fr

Nom de la compagnie	
Origine compagnie (région)	
Contact (nom de la personne)	
Tel portable	
Adresse mail	
Site internet	
Titre du spectacle	
Disciplines artistiques utilisées	
Nb d'intervenants (artistique et technique, merci de préciser)	
Age cible du public : 3 - 11 ans La proposition est-elle adaptée (ou adaptable)?	☐ **OUI** ☐ **NON**
Texte de présentation du spectacle :	
Durée prévisionnelle de la partie spectacle	
Durée prévisionnelle de la partie complémentaire au spectacle	
Durée globale de la prestation	Le spectacle, l'itinérance, l'activité complémentaire se font sur une **durée globale de 1h30 à 1h45**. C'est le temps de prise en charge du groupe par la Cie, **temps de marche compris**.

Activité complémentaire **1 phrase d'accroche ! ou 1 intitulé !**	**c'est là… :**
Descriptif de cette activité : Ce que vous avez envie d'y mettre, comment vous la rêvez… Prudence sur les ateliers : l'effectif est quand même de 60 enfants !	
Repérage du site : le mieux, si c'est possible pour vous, est de venir découvrir les possibilités du site ! Et même avant de faire une proposition… A défaut de pouvoir vous déplacer, il est aussi possible d'en discuter par téléphone. Rdv et infos avec Stéphane : 06.86.42.24.12	
Tentinabul' est un festival pour tous les publics…	
Attribuer une évaluation de 0 à 10 sur l'accessibilité de votre proposition aux personnes en situation de handicap. **0= pas du tout adapté ; 10= adapté** **Cela nous permettra d'orienter au mieux les groupes de structures médicosociales qui viennent ponctuellement sur le festival.**	Handicap moteur : Handicap visuel : Handicap auditif : Handicap mental : Poly-handicap :
Dates et heures programmation (si la proposition est retenue)	**Selon planning de réservation, en ligne sur le site Tentinabul' (à partir du 1er avril)**
Votre disponibilité sur la période du festival	Du ……/……./……. Au ……/……../…… Du ……/……./……. Au ……/……../……
Hébergement : souhaitez-vous être hébergés sur place ?	☐ **OUI** ☐ **NON**
Repas : merci de préciser si vous avez besoin d'un régime particulier	
Frais de déplacement : indiquer le montant total et le barème appliqué.	
Besoins spécifiques, remarques complémentaires :	

Eléments à joindre

CV des artistes, dossier de présentation de la compagnie et des spectacles
Photos et extraits vidéos (si disponible)
Calendrier des dates où il est possible de découvrir le travail du ou des artistes

Engagements et conditions du festival

- Tentinabul s'engage à rémunérer un minimum de 5 séances (sur une semaine minimum d'engagement)
- le nombre final de représentations est fonction des réservations **(planning en ligne)**
- la base de rémunération est
  - -spectacle avec 1 artiste : 225 € TTC par séance
  - -spectacle avec 2 artistes : 350 € TTC par séance
- les frais de déplacement sont en sus
- repas du midi à charge du festival
- hébergement possible, à charge du festival
- la jauge par séance est de 60 enfants(+/-5), plus les accompagnateurs
- **l'arrivée des artistes doit se faire la veille de la première pour l'installation**

Conditions d'annulation

- les séances annulées du fait de la compagnie ne sont pas rémunérées
- les séances annulées du fait des écoles (ou structures participantes) seront rémunérées au prorata du paiement effectif par la structure
- les séances annulées suite à un arrêté préfectoral, ou à une décision gouvernementale liée à la crise sanitaire ne seront pas rémunérées, y compris les 5 séances minimum
- si la réservation est inférieure à 40 enfants, la séance peut être annulée (et non rémunérée) ou être maintenue et rémunérée à la billetterie. A convenir entre l'organisateur et la compagnie.
- toute autre condition d'annulation sera traitée à l'amiable

Documents administratifs à fournir par la compagnie <u>(si proposition retenue)</u>

- attestation d'assurance RC professionnelle
- devis mentionnant le prix par séance pour un minimum de 5 séances, et les frais de déplacement
- contrat cession
- facture, en fin de festival

Sécurité

La compagnie s'engage à fournir un spectacle, matériel inclus, conforme aux conditions de sécurité en vigueur en accueil de public mineur.

Pour la compagnie

Le : / /

Signature :